

Réunion publique – 25 mai 2023

Moderniser le cadre de vie et dynamiser le Centre-Ville

Réaménagement et
embellissement de la rue
Maurice Berteaux

Début des travaux mai 2023



Contexte

> La requalification de la rue Maurice Berteaux, pilotée par GPS&O, marque le début de la redynamisation et de la modernisation du centre-ville.

> La rénovation de l'Hôtel de ville et de la Place Leclerc qui vont suivre permettront d'offrir aux Conflanais un centre-ville attractif, vivant et convivial dans le respect de l'identité conflanaise et dans le prolongement de la place Fouillère.

Préalablement à ces travaux, la Communauté urbaine doit conduire un vaste chantier de mise en conformité des réseaux d'assainissement de la rue.

La modernisation du Centre-ville



REVITALISER LE CENTRE-VILLE
DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE
CRÉATION D'UN AXE DYNAMIQUE DE LA PLACE FOUILLÈRE
À LA PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC



VALORISER LE CADRE DE VIE
ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS
ET SUPPRESSION DES POTEAUX ÉLECTRIQUES
UNIFICATION DU MOBILIER URBAIN



HARMONISER L'ESPACE PUBLIC
ÉLARGISSEMENT DES TROTTOIRS ET MISE EN ACCESSIBILITÉ
DES ARRÊTS DE BUS
CRÉATION DE STATIONNEMENTS VÉLO
ET D'AIRES DE LIVRAISON
AMÉNAGEMENT DE ZONES 30 ET D'ESPACES DEDIEÉS
AUX BACS À DÉCHETS



VÉGÉTALISER
PLANTATION D'ARBRES ET DE PLANTES VIVACES
CRÉATION DE JARDINIÈRES



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT
RENOUVELLEMENT DES CONDUITES ET RACCORDEMENTS
AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
PROTECTION DES EAUX DE LA SEINE

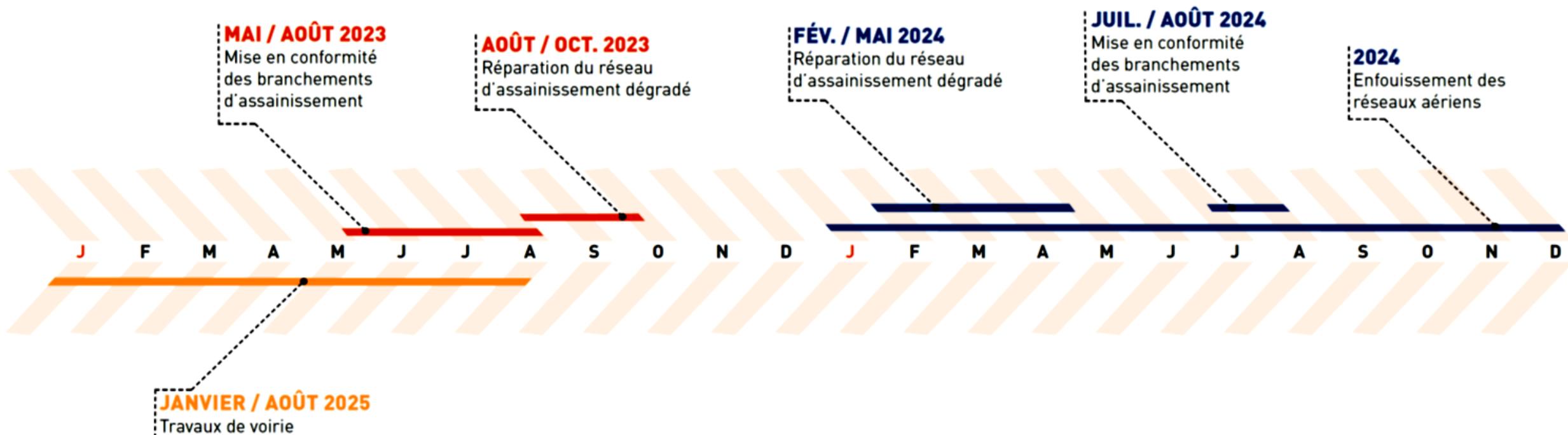
▲ **Financements**

- ▲ **MONTANT TOTAL** : 5 263 000 €HT
- ▲ **MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT** : 2 000 000 € HT
 - > GPS&O : 2 000 000 € HT avec la participation et le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- ▲ **L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS** : 1 100 000 € HT
 - > SIERTECC : 1 100 000 € HT avec la participation d'Enedis et de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine.
- ▲ **RÉAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS** : 2 613 000 € HT
 - > GPS&O : 1 630 000 € HT
 - > Département des Yvelines : 533 000 € HT

▲ Le Calendrier prévisionnel

2023-2024 > Assainissement et enfouissement des réseaux aériens

2025 > Aménagement d'espace public



▲ L'accès aux commerces

Pendant toute la durée des travaux, vos commerces restent ouverts et accessibles facilement.

Durant cette période, soutenez vos commerçants en continuant à fréquenter les boutiques de la rue.



**EMBELLISSEMENT
DE LA RUE MAURICE BERTEAUX**

**VOS COMMERCES
RESTENT OUVERTS
PENDANT LA DURÉE
DES TRAVAUX**

**CONFLANS
SAINT-HONORINE**

**CONFLANS
SAINT-HONORINE**

**CONFLANS
SAINT-HONORINE**

**CONFLANS
SAINT-HONORINE**

Le stationnement



- Lorsqu'il sera autorisé, le stationnement sera **gratuit et limité (disque) à 30 min maximum** sur la rue Berteaux pour faciliter l'accès aux commerces pendant toute la durée des travaux (verbalisation possible).
- Les parkings Fouillère, Nonnains, Crapotte, de l'Église seront accessibles en permanence ainsi que celui de la place du Général Leclerc (sous réserve du 04/08 au 27/08) .
- Le parking Maurice Berteaux sera accessible en permanence en journée, sauf du 30 mai au 18 juin, du 17 juillet au 27 août et du 18 septembre au 13 octobre.

▲ Première phase : fin mai à mi-octobre 2023

- 5 mois de chantier en 2023
- Travaux organisés par secteur pour maintenir un accès partiel à la rue :
 - secteur 1 : de la rue du port à la rue Félix Faure
 - secteur 2 : de la rue Félix Faure à la rue Carnot

**Début des travaux
le 30 mai**

**Phase 1 : de fin mai à fin août,
travaux sur les branchements**

**Phase 2 : de fin août à mi-octobre,
réparation du réseau principal**

▲ Première phase : fin mai à mi-octobre 2023

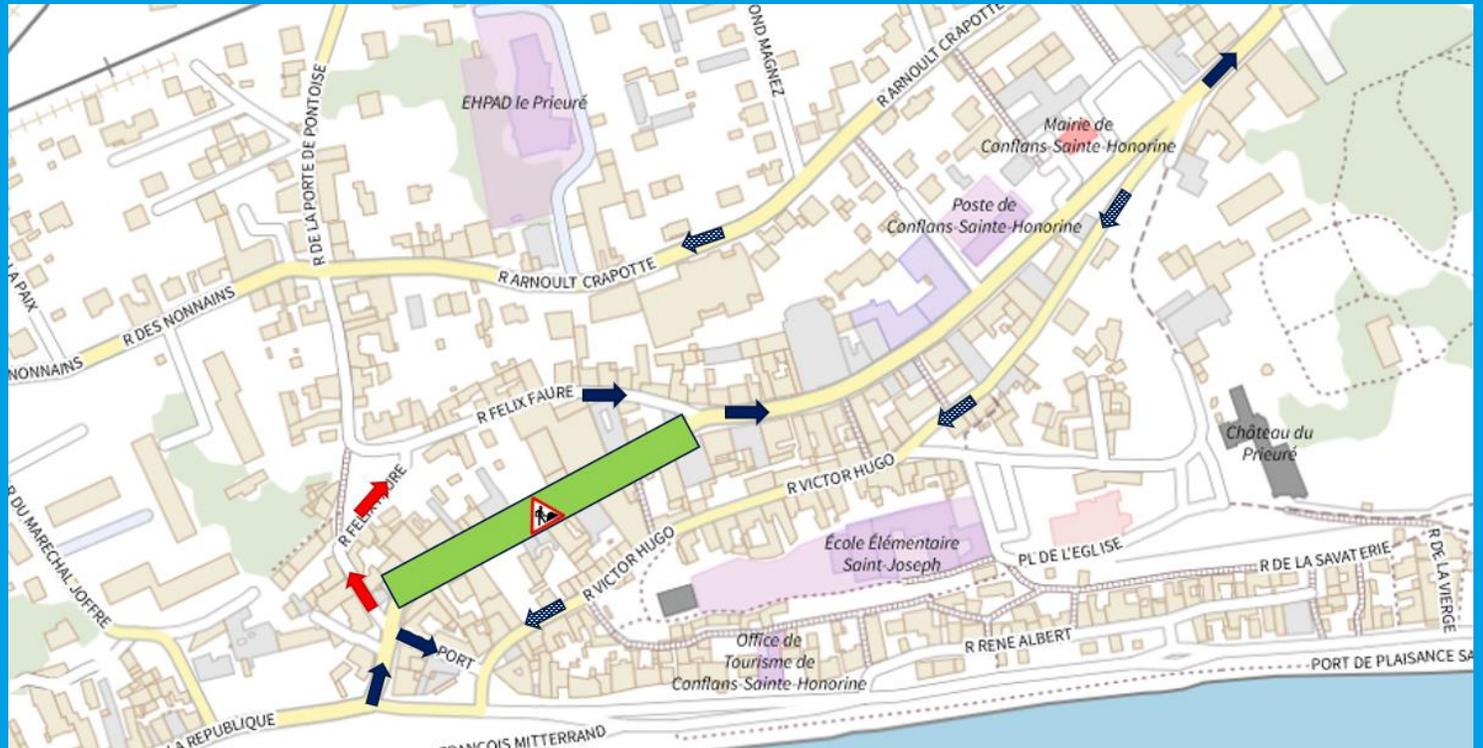
- Les conditions de collecte des déchets sont maintenues aux conditions habituelles jusqu'à mi-juillet
- Des informations spécifiques seront données pour les phases ultérieures

L'accès aux commerces pour les piétons et les cyclistes est maintenu pendant tout le chantier.

ORGANISATION DU CHANTIER - calendrier prévisionnel

Secteur 1 Fouillière à Félix Faure : 3 à 4 semaines (jusqu'au 25 juin au plus tard)

- > Accès restreint en journée, livraisons autorisées
- > Accès autorisé pour les riverains et les commerces en dehors des horaires de chantier (7h30-18h)
- > Aucun stationnement sur le tronçon
- > Sens de circulation partiellement inversé sur rue Porte de Pontoise (entre rue du port et Felix Faure)

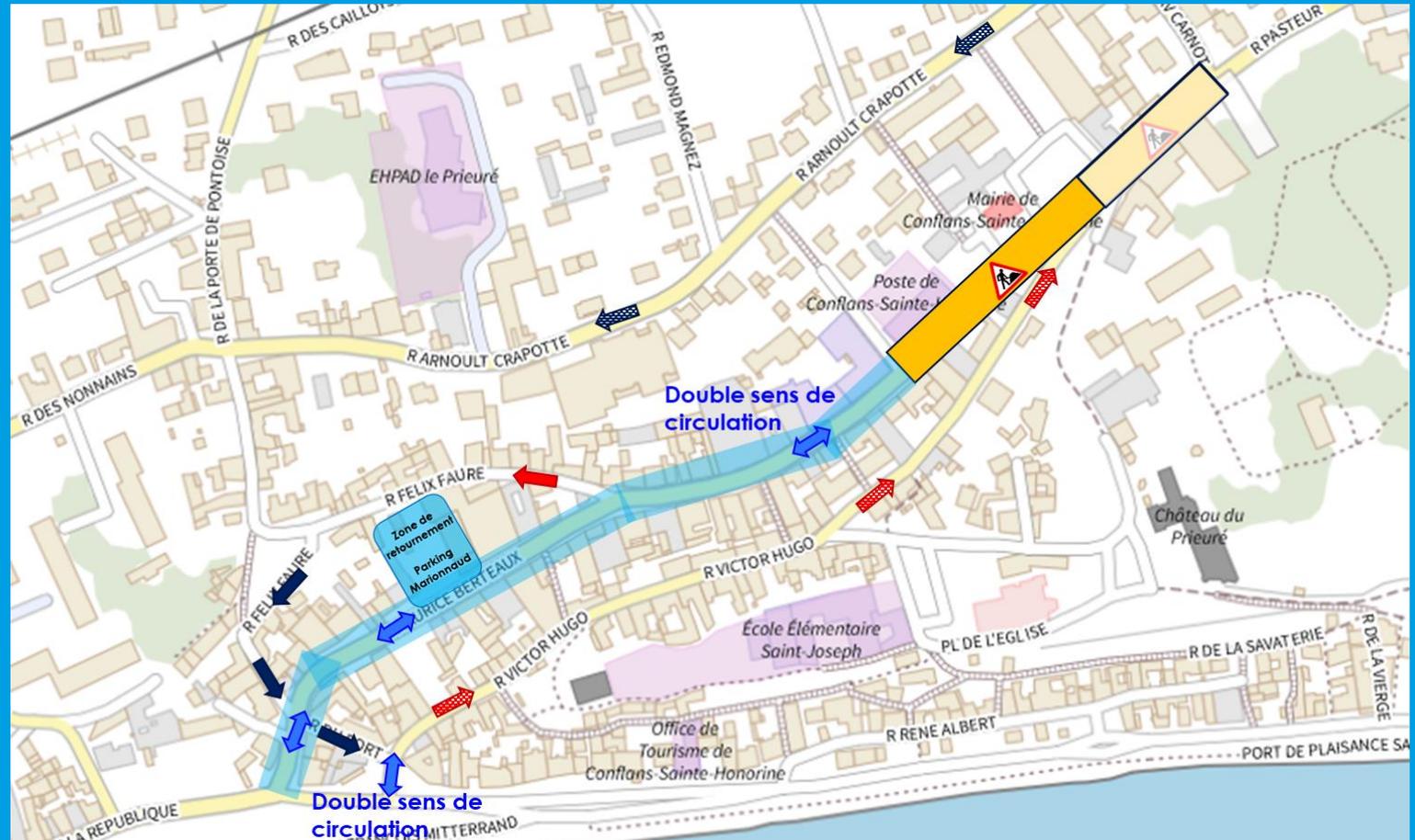


ORGANISATION DU CHANTIER -

calendrier prévisionnel

Secteur 2 Chasselas à Carnot : 3 semaines (4 au 27 août)

- > Route barrée entre Chasselas et Ste Honorine
- > Travaux 6 jours par semaine, y compris le samedi
- > Mise à double sens des sections hors chantier, retournement possible parking Berteaux et Chasselas
- > Aucun stationnement sur toute la rue Berteaux
- > Inversion du sens de circulation sur la rue Victor Hugo / Ste Honorine et Felix Faure

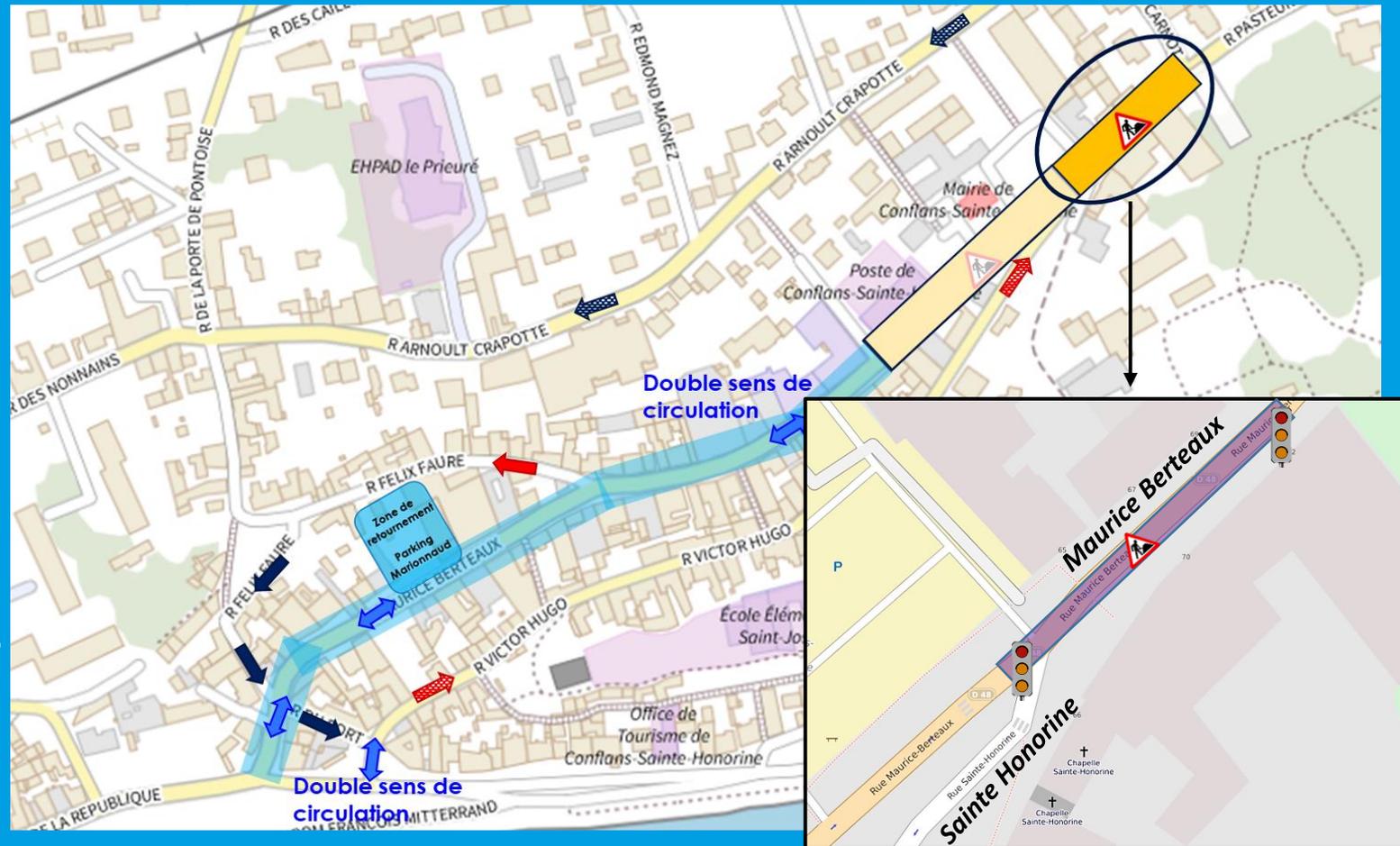


ORGANISATION DU CHANTIER -

calendrier prévisionnel

Secteur 2 Chasselas à Carnot : 3 semaines (4 au 27 août)

- > Route barrée entre Chasselas et Ste Honorine
- > Travaux 6 jours par semaine, y compris le samedi
- > Mise à double sens des sections hors chantier, retournement possible parking Berteaux et Chasselas
- > Aucun stationnement sur toute la rue Berteaux
- > Inversion du sens de circulation sur la rue Victor Hugo / Ste Honorine et Felix Faure
- > Accès rue Ste Honorine / Carnot maintenu par via alternat.

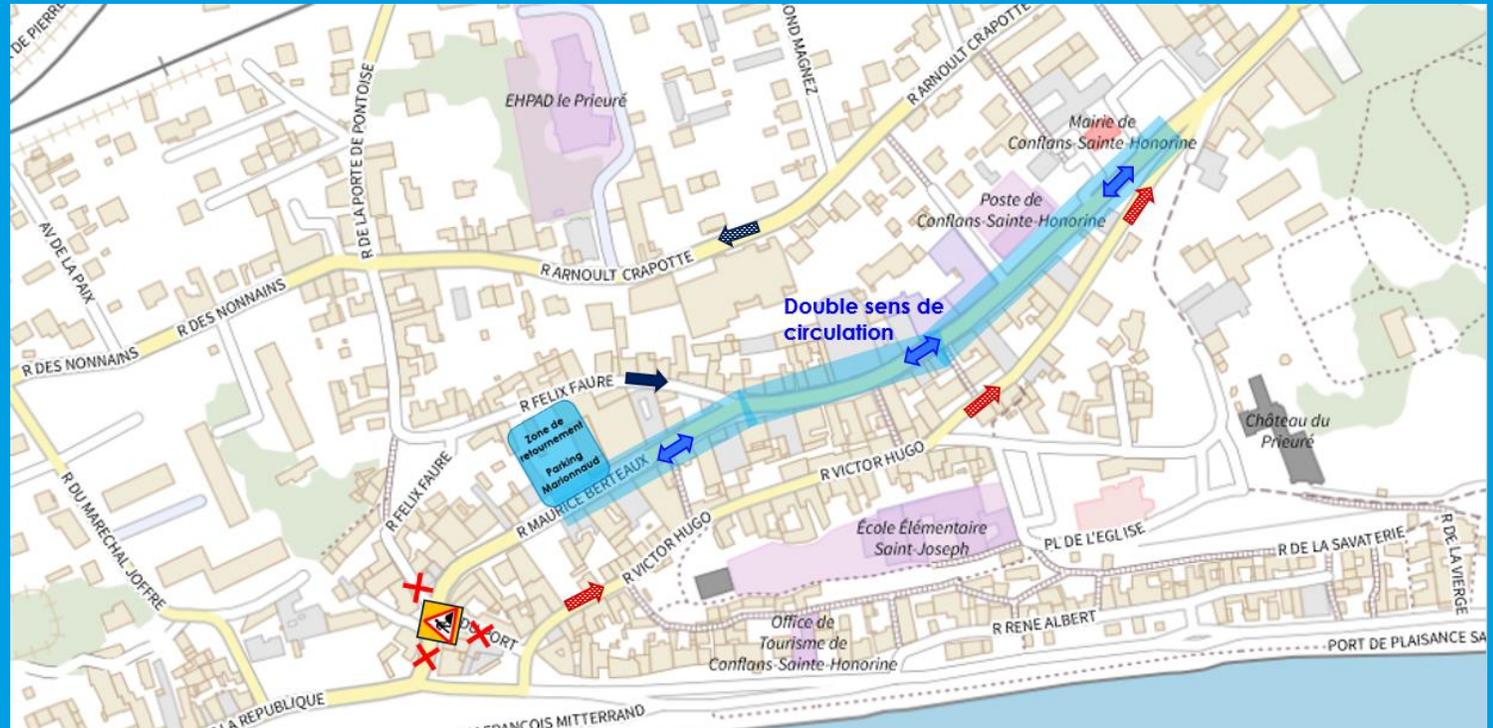


ORGANISATION DU CHANTIER -

calendrier prévisionnel

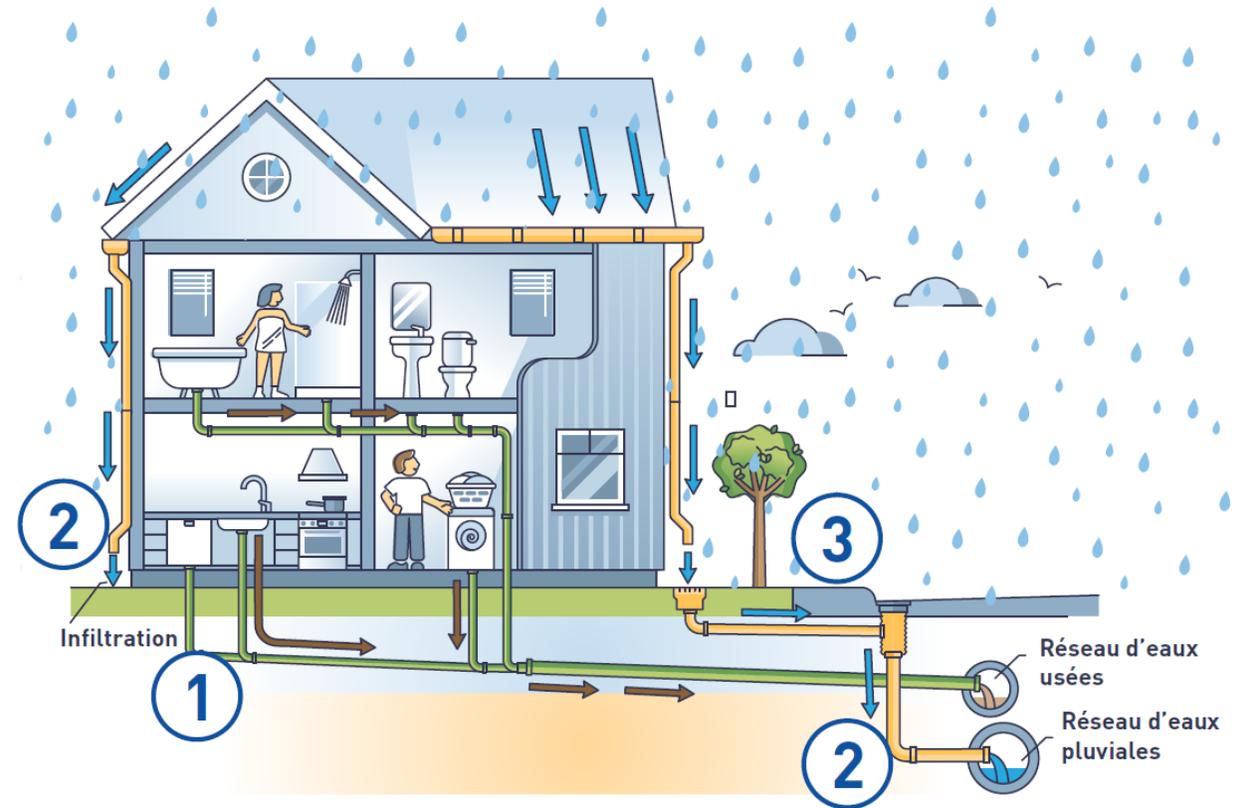
Secteur 1 intersection Berteaux / rue du port : 2 semaines (18 au 29 septembre)

- > Route barrée, sauf livraisons (retournement sur parking Berteaux)
- > Aucun stationnement sur toute la rue Berteaux
- > Mise à double sens de la rue Berteaux entre parking Berteaux et Carnot
- > Inversion du sens de circulation de la rue Victor Hugo / Ste Honorine



▲ Mise en conformité de l'assainissement

La réussite du projet passe aussi par la mise en conformité, en domaine privé, de tous les raccordements actuellement non conformes.



▲ Mise en conformité de l'assainissement

Les propriétaires des immeubles non conformes doivent prendre contact avec GPS&O :

✉ subventions.assainissement@gpseo.fr

Subventions possibles pour les logements :

- Jusqu'à 4200 euros
- L'aide dépend des caractéristiques du ou des logements raccordés
- Subvention de l'agence de l'eau possible jusqu'à fin 2024